

Réalisation d'une enquête « e-commerce » auprès des  
consommateurs et des entreprises de Corse

**Document de Consultation des Entreprises**



## Sommaire :

1. Objet de la consultation .....	2
2. Présentation du GIP « Corse Compétences ».....	2
3. Présentation de la mission .....	3
3.1. Contexte, enjeux et finalité .....	3
3.2. Objectifs spécifiques.....	4
3.3. Objet de la mission.....	5
3.4. Méthodologie .....	7
3.6. Suivi de l'étude.....	7
3.5. Bilan de l'enquête / Livrables attendus.....	8
3.6. Calendrier de réalisation de la mission.....	8
4. Dispositions générales.....	9
4.1. Budget.....	9
4.2. Modalités de règlement.....	9
4.3. Compétences du soumissionnaire.....	9
4.4. Engagement sur l'exécution de la prestation.....	9
4.5. Réception des offres et pièces à fournir.....	9
4.6. Critères de jugement.....	10
4.7. Propriété et confidentialité.....	10
4.8. Responsabilité .....	10
4.9. Pénalité.....	11
4.10. Délais de validité des offres.....	11
4.11. Contacts.....	11

## 1. Objet de la consultation

La présente consultation est organisée par l'Observatoire Economique Régional (porté par le GIP « Corse Compétences ») afin de réaliser une enquête « e-commerce » auprès des consommateurs et des entreprises de Corse.

## 2. Présentation du GIP « Corse Compétences »

Le GIP « Corse Compétences » a pour objet de **favoriser** et **faciliter** les coopérations entre les acteurs publics et socioéconomiques régionaux intervenant dans le champ de l'activité économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle en Corse. Il représente en ce sens un outil global et commun à la Collectivité Territoriale de Corse et à l'Etat pour appuyer la conception et la mise en œuvre, souvent de concert, de leurs politiques d'intervention régionales. Il s'organise autour d'un Conseil d'Administration composé de l'Etat et de la CTC qui en assurent une présidence alternée, d'une Direction générale, d'un pôle Administration générale et de deux missions opérationnelles :

### Une mission « Emploi-Formation-Insertion » qui porte et anime :

- Un Observatoire Régional Emploi Formation (OREF), producteurs de travaux statistiques et d'études centrés sur l'analyse de la relation Emploi – Formation – Insertion (évolution des emplois, qualifications et compétences sur les territoires) en appui à la conception des politiques d'intervention régionales sur ce champ ;
- Un Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation (CARIF), chargé de construire et de diffuser, auprès des professionnels et du grand public, l'information sur l'offre de formation ; de favoriser la professionnalisation des acteurs, l'accueil, l'information et l'orientation ; d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques du champ Emploi – Formation – Insertion (lutte contre l'illettrisme, service public de l'orientation, etc.) ;
- Le Contrat d'Objectif et de Moyens pour le développement de l'apprentissage (COM Apprentissage) en région ;
- Le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) qui vise l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées ainsi qu'à leur non-discrimination dans le domaine de l'emploi ;
- Une mission d'appui aux acteurs du FSE, destinée à apporter un appui aux opérateurs mobilisant, ou désirant mobiliser, du Fonds Social Européen pour la mise en œuvre de projets visant à soutenir l'emploi, développer la formation et favoriser l'insertion professionnelle, notamment des publics les plus en difficulté.

### Une mission « Observation Economique Régionale » qui porte et anime :

- L'Observatoire Economique Régional producteur de travaux statistiques et d'études articulés autour des priorités d'observation votées par l'Assemblée de Corse à la session des 26 et 27 mai 2011 : Economie générale, Filières et Entreprises, Prix et Revenus ;
- En partenariat avec la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Corse, une mission d'observation de l'ESS.

Les missions du GIP « Corse Compétences », notamment via les dispositifs d'observation qu'il déploie, impliquent **une forte activité d'édition et de diffusion d'une information**

**statistique** organisée sous forme de périodiques, de travaux ponctuels (notes de synthèse, bilans) et d'études thématiques auprès d'un large public composé d'institutionnels, d'opérateurs de politiques publiques et, plus largement, d'acteurs exerçant une action en lien avec le champ d'intervention couvert par le groupement.

Les missions du groupement s'étendent également de façon plus globale à **la diffusion d'une information sur les actions développées par l'ensemble des outils et dispositifs** du GIP « Corse Compétences ». A ce titre, le groupement organise de nombreuses opérations de valorisation, via des colloques, séminaires, journées thématiques ou encore assises (premières assises régionales de l'emploi et de la formation professionnelle fin 2012).

### 3. Présentation de la mission

#### 3.1. Contexte, enjeux et finalité

Dans le cadre ses missions, l'Observatoire Économique Régional a été saisi par ses partenaires institutionnels de la problématique du « e-commerce ». En effet, ce phénomène qui a pris de l'ampleur au cours de ces dernières années est particulièrement présent en Corse compte-tenu de ses caractéristiques insulaires. D'après une étude sur les comportements d'achat en ligne selon les régions, commandée par Brandalley au groupe CCM Benchmark en 2011, 68% des Corses se rendraient régulièrement sur internet pour faire du shopping. De même, le Baromètre Corse Numérique 2011 piloté pour le Service du Développement Technologique de la Collectivité Territoriale de Corse indique que 70% des ménages utilisent internet pour faire des achats en ligne et 47% des ménages interrogés pratiquent l'achat en ligne au minimum une fois par mois. Ainsi le comportement d'achat en ligne semble particulièrement toucher les consommateurs insulaires.

Paradoxalement, le nombre d'entreprises commerciales insulaires ayant recours à la vente en ligne reste très marginal. En effet, toujours d'après le Baromètre Corse Numérique 2011, seules 27% des entreprises régionales enquêtées disposent d'un site internet et parmi celles-ci, 25% proposent des commandes en ligne (63% dans le domaine des Transports, 33% dans les Services et 20% dans le Commerce).

Début 2013, dans le cadre des Programmes Opérationnels FEDER 2007-2013 « Structurer le développement et la compétitivité de l'île par le numérique », la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) a lancé un appel à projet intitulé « Site Internet d'E-Commerce » pour une durée de 6 mois reconduit jusqu'à la fin de l'année 2013. Cet appel à projet vise à dynamiser le tissu entrepreneurial et à améliorer la visibilité et la compétitivité des entreprises sur le Net en soutenant les Chefs d'établissements désireux d'investir ce segment du Commerce pour assurer la fourniture de biens et/ou services marchands auprès des particuliers.

Il importe donc de pouvoir cerner plus précisément l'appropriation de ces nouvelles pratiques de commercialisation au sein du tissu entrepreneurial insulaire

L'enjeu de cette étude est donc de pouvoir saisir l'ensemble des éléments contingents relatif à la pratique du « e-commerce », qu'ils soient envisagés du point de vue du consommateur (motivation, fréquence, etc,...) que de l'entreprise (opportunité, nouveau marché, etc,...).

L'étude doit donc permettre à l'Observatoire Economique Régional de renseigner les pouvoirs publics pour la conduite de leurs actions, qu'il s'agisse de politiques publiques en faveur du numérique dans les entreprises, que de politiques publiques liées aux comportements de consommation.

## 3.2. Objectifs spécifiques

### Volet Consommateur

Une enquête devra permettre de mettre en évidence les comportements d'achat des consommateurs corses sur Internet et notamment:

- **Mesurer la pénétration de l'achat en ligne dans la population corse :**
  - Poids du e-commerce dans la consommation des ménages, fréquence d'utilisation d'internet, fréquence d'achat en ligne, depuis combien de temps le consommateur pratique le e-commerce ? pratique du e-commerce dans l'entourage...
- **Etudier l'attitude des Corses face à l'achat en ligne :**
  - Quels sont les facteurs incitatifs ? Quels sont les freins à l'achat ? Quels sont les critères de choix (prix intéressants, rapidité de livraison, disponibilité des produits,...) ? Le consommateur est-il habitué à se rendre sur beaucoup de sites internet ?
- **Analyser les comportements d'achat en ligne :**
  - Quels sont les familles de biens les plus concernées ? A contrario, celles que le consommateur n'envisage pas d'acheter en ligne (bricolage, articles de sport, gros électroménager,...), montants dépensés (prix du panier moyen)? Supports utilisés (ordinateur, tablette, smartphone) ? Comportement avant achat (recours aux comparateurs, recherche d'information,..) ? finalisation de l'achat (mode de paiement utilisé, mode de livraison choisi) ? Le consommateur a-t-il déjà eu recours à des magasins « Drive » ? a-t-il déjà commandé de la nourriture en ligne ?
- **Dresser le profil des acheteurs en ligne**
- **Comprendre les freins et les motivations** (notamment affiner les questions relatives au choix et aux prix) et notamment :  
Quels sont les handicaps régionaux qui conduisent à acheter en ligne ? L'éloignement géographique est-il un facteur influent ? Le consommateur est-il sensible aux offres restreintes ?

### Volet Entreprises

Une enquête devra permettre d'apporter un éclairage aux problématiques spécifiques suivantes:

- 1- **Mesurer la présence des entreprises sur le Net :**
  - L'entreprise est-elle présente sur le Net ? Si oui de quelle manière (réseaux sociaux, site vitrine, site e-commerce, blog,...) et pourquoi (présentation de produits, communication,...) ? Si non, pourquoi ? A-t-elle l'intention d'assurer sa visibilité dans le futur ?
- 2- **Les entreprises qui font du e-commerce :**
  - Qui sont-elles ? pourquoi et comment (ressources humaines...)? Quelle est le poids du e-commerce dans l'ensemble de l'activité de l'entreprise ?
- 3- **Les entreprises qui ne font pas de e-commerce :**  
Quels sont les freins au déploiement de cette activité ?
- 4- **Freins et opportunités, perception du e-commerce par les entreprises :**
  - Quels sont les marchés à investir ? Les dispositifs régionaux (appel à projet « e-commerce »,...) répondent-ils aux attentes ? Le e-commerce est-il devenu incontournable pour développer l'activité de l'entreprise ? Offre-t-il de nouvelles opportunités ? Le coût de transport est-il un frein ?

### 3.3. Objet de la mission.

L'objet de la mission est double :

#### I- Enquête e-commerce auprès des consommateurs corses.

##### *Cible*

La population cible est définie par l'ensemble des ménages habitant régulièrement en région Corse, âgés de 18 ans et plus.

##### *Déroulement de l'enquête*

La réalisation de cette enquête se déroule en plusieurs phases.

#### 1.1. Constitution de l'échantillon.

Le prestataire proposera une méthodologie de constitution de l'échantillon sur une base compatible avec les objectifs spécifiques de la mission et en tenant compte des spécificités de la population insulaire: sa structure et sa répartition géographique. En effet, l'échantillon devra être représentatif de la population ciblée. Pour ce faire, il devra s'appuyer sur les critères de l'âge, du sexe, de la CSP du chef de famille et d'un découpage du territoire en zones plus restreintes rurales/urbaines (certaines communes devront sans doute être éclatées au vu de la géographie de la Région).

Cette méthodologie fera l'objet d'échanges avec le GIP et sera validé in fine par ce dernier. Ces échanges pourront faire l'objet d'une ou plusieurs réunions de travail.

#### 1.2. Elaboration du questionnaire d'enquête.

- Enquête quantitative

L'élaboration du questionnaire d'enquête donnera lieu à des échanges avec le GIP « Corse Compétences », qui arrêtera en dernier ressort, le format et le contenu de l'ensemble des supports d'enquête. Le prestataire devra également s'assurer que le questionnaire d'enquête contient des questions permettant un comparatif avec les résultats obtenus sur la thématique du « e-commerce » au niveau métropolitain ou dans d'autres régions.

Ces échanges pourront faire l'objet d'une ou plusieurs réunions de travail.

#### 1.3. Réalisation de l'enquête.

Le prestataire, au regard du type d'enquête qui aura été arrêté et des caractéristiques des supports d'enquête (format et contenu) proposera une méthodologie pertinente pour la réalisation de l'enquête. Il est envisagé, dans le cadre d'une enquête quantitative, que soit privilégié le recours à une **enquête téléphonique**.

La méthodologie de réalisation de l'enquête fait l'objet d'échanges entre le prestataire et le GIP « Corse Compétences », qui arrête en dernier ressort la méthodologie qui sera appliquée.

- La mise en place des équipes affectées à l'entretien téléphonique

Le prestataire devra organiser avant le début de l'interrogation des enquêtés une réunion de formation à laquelle tous les enquêteurs devront participer. Le superviseur devra présenter les objectifs de l'enquête et procèdera à une analyse détaillée du questionnaire, ainsi que des

instructions associées.

Un test sera réalisé par le prestataire et aura pour objet de valider les instructions aux enquêteurs, le bon déroulement du questionnaire, les contrôles de cohérence.

#### 1.4. Contrôle de la qualité des données.

Le prestataire s'assurera de la qualité des données recueillies au terme de l'enquête. Le prestataire s'engage à fournir l'ensemble des moyens nécessaires afin que l'ensemble des données recueillies soit statistiquement significatives. Une note sur le contrôle de la qualité des données sera fournie pour chacune des enquêtes.

## **II - Enquête e-commerce auprès des entreprises de Corse.**

### ***Cible***

La population cible est définie par l'ensemble des entreprises implantées en Corse. L'objectif du questionnaire est d'obtenir des informations sur le positionnement des entreprises par rapport au « e-commerce ».

### ***Déroulement de l'enquête***

La réalisation de cette enquête se déroule en plusieurs phases.

#### 2.1. Constitution de l'échantillon.

Le prestataire proposera une méthodologie de constitution de l'échantillon sur une base compatible avec les objectifs spécifiques de la mission et en tenant compte des spécificités du tissu entrepreneurial en Corse: sa structure et sa répartition géographique. En effet, l'échantillon devra être représentatif de la population ciblée. Pour ce faire, il devra s'appuyer sur les critères du secteur d'activité et de la taille de l'entreprise ainsi que sa répartition sur le territoire à partir d'un découpage en zones plus restreintes rurales/urbaines (certaines communes devront sans doute être éclatées au vu de la géographie de la Région).

Cette méthodologie fera l'objet d'échange avec le GIP et sera validé in fine par ce dernier. Ces échanges pourront faire l'objet d'une ou plusieurs réunions de travail.

#### 2.2. Elaboration du questionnaire d'enquête.

- Enquête quantitative

L'élaboration du questionnaire d'enquête donnera lieu à des échanges avec le GIP « Corse Compétences », qui arrêtera en dernier ressort, le format et le contenu de l'ensemble des supports d'enquête. Le prestataire devra également s'assurer que le questionnaire d'enquête contient des questions permettant un comparatif avec les résultats obtenus sur la thématique du « e-commerce » au niveau métropolitain ou dans d'autres régions.

Ces échanges pourront faire l'objet d'une ou plusieurs réunions de travail.

#### 2.3. Réalisation de l'enquête.

Le prestataire, au regard du type d'enquête qui aura été arrêté et des caractéristiques des supports d'enquête (format et contenu) proposera une méthodologie pertinente pour la réalisation de l'enquête. Il est envisagé, dans le cadre d'une enquête quantitative, que soit privilégié le recours à une **enquête téléphonique**.

- La mise en place des équipes affectées à l'entretien téléphonique

Le prestataire devra organiser avant le début de l'interrogation des enquêtés une réunion de formation à laquelle tous les enquêteurs devront participer. Le superviseur devra présenter les objectifs de l'enquête et procèdera à une analyse détaillée du questionnaire, ainsi que des instructions associées.

Un test sera réalisé par le prestataire et aura pour objet de valider les instructions aux enquêteurs, le bon déroulement du questionnaire, les contrôles de cohérence.

#### 2.4. Contrôle de la qualité des données.

Le prestataire s'assurera de la qualité des données recueillies au terme de l'enquête.

**A noter que les deux enquêtes devront être menées simultanément.**

### 3.4. Méthodologie

#### **Méthodologie générale.**

Le prestataire devra proposer au GIP une méthodologie propre à la réalisation de chacune des phases constituant les enquêtes.

Il doit pour se faire, en maîtriser tous les aspects techniques, et théoriques liés à la constitution d'échantillon, à la réalisation de questionnaire, et plus généralement aux techniques d'enquête.

Au regard du contexte de la mission et des objectifs spécifiques de cette dernière il fera la démonstration que la méthodologie proposée s'avère la plus appropriée afin d'obtenir les résultats les plus probants possibles.

La méthodologie proposée fera l'objet d'une note méthodologique détaillée jointe au dossier de candidature initiale.

#### **Méthodologie des enquêtes téléphoniques.**

**Concernant la constitution des fichiers de réponse** une saisie sous CATI (système d'interrogation téléphonique assistée par ordinateur) est préconisée.

Le masque de saisie devra respecter ce qui est indiqué sur le questionnaire à savoir, les aiguillages entre questions (filtres), et le nombre de réponses possibles (une ou plusieurs). Des contrôles de cohérence supplémentaires sont à effectuer au moment de la saisie.

### 3.6. Suivi de l'étude.

Le prestataire s'engage à désigner un référent habilité à délivrer l'ensemble des informations nécessaires au GIP durant le calendrier d'exécution de la mission. Le prestataire s'engage à ne pas changer de personne référente au cours de la mission.

Le prestataire disposera d'un référent au GIP, en charge du suivi de l'étude.

**Durant la phase d'enquête, un mémo de production devra être fourni au moins une fois par semaine au GIP** et devra mentionner le nombre de contacts, le détail des appel inaboutis (hors cibles...) et l'état d'avancement de la collecte (répartition des personnes à interroger selon le nombre et le résultat des appels).



Par ailleurs, un groupe de travail institutionnel est constitué, et pourra se réunir autant que de besoin à l'initiative du GIP. Il regroupe, le Service de Développement Technologique de la CTC, l'Agence de Développement Economique de la Corse, la DIRECCTE de Corse, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat, les Chambres de Commerce et d'Industrie des deux départements de Corse-du-Sud et de Haute-Corse, les services du Secrétariat Général aux Affaires de Corse, la Direction Régionale de l'INSEE.

### 3.5. Bilan de l'enquête / Livrables attendus.

Chacune des deux enquêtes fait l'objet de livrables. A l'issue de l'opération, le titulaire remettra au GIP « Corse Compétences » **au plus tard le 30 mars 2014** :

- Un bilan statistique global du déroulement des enquêtes téléphoniques
- Une note(s) méthodologique(s) sur la constitution de l'échantillon (sur la base de la méthodologie qui sera validée par le GIP)
- Les questionnaires d'enquêtes
- **Les bases de données constituées à partir des réponses saisies fournies au format Excel pour une exploitation ultérieure**
- Note(s) sur le contrôle de la qualité des données pour chacune des enquêtes.

**Il n'est demandé aucune analyse des données au prestataire.**

### 3.6. Calendrier de réalisation de la mission.

La durée de la mission ne pourra excéder **trois mois** à partir de la date de notification d'acceptation de l'offre.

Le soumissionnaire peut proposer un calendrier d'exécution plus rapide.

Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

Date	Opération	Acteur principal
<b>J 0 ordre de mission</b>		<b>GIP Corse Compétences</b>
<b>Entre J0 et J15 en jours calendaires</b>	Echantillonnages + élaboration de questionnaires	<b>Prestataire</b>
<b>J+15 jours calendaires</b>	Enquêtes Téléphoniques	<b>Prestataire</b>
<b>30 mars 2014 au plus tard</b>	Bilan statistique/ Fichier des réponses saisies sous Excel	<b>Prestataire</b>

## 4. Dispositions générales.

### 4.1. Budget.

Le budget maximum estimé pour cette prestation est de 40 000,00 euros (quarante mille euros) hors taxes (HT). Toute offre supérieure sera déclarée irrecevable et non examinée.

### 4.2. Modalités de règlement.

Les prestations sont payables sur service fait.

Le règlement des prestations s'effectuera dans un délai global fixé à 30 jours. Le GIP « Corse Compétences » s'acquittera des sommes dues, sur présentation de factures détaillées et des justificatifs de service fait établis par le prestataire.

La livraison par le prestataire du bilan statistique final et du fichier des réponses saisies déclenchera le paiement du solde à payer.

Cette étude est co-financée par les fonds du PO-FEDER 2007-2013 pour la Corse et à cet effet, toutes les productions devront intégrer les logotypes fournis par le GIP afin de se conformer aux obligations de publicité relative aux opérations co-financées par l'Union Européenne.

### 4.3. Compétences du soumissionnaire.

- Expériences passées sur le même type d'enquête.
- CV des personnes qui seront dédiés à l'étude, notamment la personne référente.

### 4.4. Engagement sur l'exécution de la prestation.

Les prestations faisant l'objet de la présente consultation sont placées sous la responsabilité unique du titulaire qui peut en sous-traiter une partie avec l'accord du GIP « Corse Compétences ». Néanmoins, la sous-traitance de la totalité des prestations est interdite.

### 4.5. Réception des offres et pièces à fournir.

Le candidat devra fournir les éléments suivants **avant le 20 décembre 2013 à 12 h 00** au GIP « Corse Compétences », Résidence Castel Vecchio – Rue du 1<sup>er</sup> bataillon de choc – 20090 AJACCIO, à l'attention du Directeur général :

- Le présent document daté, signé et portant la mention « *lu et approuvé, m'engage sans réserve à exécuter la prestation telle que décrite dans le présent DCE* ».
- Le bordereau de prix, détaillant l'ensemble des coûts relatifs à la prestation.
- Un document de présentation détaillant ses compétences et les prestations réalisées similaires à l'objet de la présente consultation, incluant au moins 3 principales références du candidat au regard des enjeux et des objectifs de la consultation.
- Une proposition financière datée, signée (les prestations doivent inclure tous les frais) et détaillant le coût (hors taxe) afférent à chaque phase. Les prix sont fermes et non actualisables pendant la durée de la prestation.
- Les attestations fiscales et de cotisations sociales de la société ;

#### 4.6. Critères de jugement.

1. Prix (30%)
2. Compétence technique (70%)

Les propositions des candidats seront jugées selon les critères pondérés suivants :

- **Compétence technique** : la pertinence de la proposition se fera au regard des exigences du présent document de consultation des entreprises (DCE), pour **70%** de la note finale. Ce critère est apprécié en fonction des sous critères pondérés suivants :
  - Méthodologie et outils proposés : 35%
  - Dimension et composition de l'équipe mobilisée (CV, qualifications, expérience) : 35%
- **Prix de la prestation**: **30%** de la note finale.

#### 4.7. Propriété et confidentialité.

##### Propriété intellectuelle

Les droits de propriétés de l'enquête, ainsi que ceux liés aux documents et fichiers intermédiaires sont cédés à titre exclusif au GIP « Corse Compétences ».

Le fichier des individus à enquêter ainsi que le fichier de réponses constitué à l'issue des enquêtes sont la propriété exclusive du GIP Corse Compétences.

**Le non-respect de la propriété intellectuelle des données par le soumissionnaire l'expose à des poursuites judiciaires.**

Le titulaire de la prestation cède, à titre exclusif, l'intégralité des droits ou titres de toute nature afférents aux résultats (livrables des différentes prestations) permettant au GIP Corse Compétences de les exploiter librement.

##### Confidentialité

Le soumissionnaire s'engage à garder strictement confidentielles toutes les informations portées à sa connaissance pendant l'exécution des prestations faisant l'objet de la présente consultation. Le soumissionnaire prendra vis-à-vis de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité de toutes les informations et documents. Toute divulgation d'information relative au contenu de l'étude, par le prestataire, à une autre personne que le commanditaire, en dehors des réunions du comité de pilotage, peut entraîner cessation immédiate de la prestation et entraîner le reversement des sommes éventuellement perçues.

**Le prestataire s'engage par ailleurs à détruire le fichier individus fourni par le GIP Corse compétences, ainsi que le fichier de réponses une fois la prestation terminée.**

Le non-respect de la clause de confidentialité par le soumissionnaire l'expose à des poursuites judiciaires.

#### 4.8. Responsabilité

Le soumissionnaire est responsable de l'ensemble de ses prestations jusqu'à leur livraison. En aucun cas le soumissionnaire ne pourra se retrancher derrière la défaillance ou la faute de ses sous-traitants ou fournisseurs pour atténuer sa responsabilité

#### 4.9. Pénalité.

##### **Pénalités pour retard de livraison**

En cas de non-respect du délai d'exécution précisé pour le phasage la présente prestation, le titulaire encourt, sans mise en demeure préalable, des pénalités pour retard. Le montant de ces pénalités pour retard est fixé à 50 € par jour ouvré de retard.

Au-delà d'un cumul de 10 journées calendaires de retard dûment constaté, la résiliation de la prestation peut être prononcée par le GIP sans mise en demeure préalable, les pénalités pour retard restant acquises.

Lorsque le retard est imputable aux commanditaires, ou provient d'un évènement ou d'une force majeure faisant obstacle à l'exécution de la prestation dans les délais prévus, le délai global d'exécution de la phase concernée est automatiquement prolongé.

##### **Réfaction pour non exécution ou pour qualité insuffisante**

Seules les prestations effectivement exécutées de façon satisfaisante au regard des exigences du présent document de consultation des entreprises, donnent droit à paiement.

#### 4.10. Délais de validité des offres.

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à partir de la date limite de remise des offres.

#### 4.11. Contacts.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires, les soumissionnaires devront faire parvenir une demande écrite, au maximum 2 jours avant la date limite de remise des offres, à Mme Lena SERDJANIAN / 04 20 00 50 20 / [lena.serdjanian@corse-competences.fr](mailto:lena.serdjanian@corse-competences.fr)

## BORDEREAU UNITAIRE DE PRIX.

<b>DESIGNATION</b>	<b>UNITE</b>	<b>PRIX UNITAIRE (HT)</b>
Réunion *	Journée	
Réalisation des questionnaires *	Journée	
Réalisation des enquêtes *	Journée	
.... *		

Le soumissionnaire complètera en fonction de son offre les modalités « désignations » et « unités ».